

Remerciements

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude :

- > Les professionnels de la CPRE Picardie, les dirigeants, employeurs, salariés ou tuteurs, pour leur témoignage
- > Les 124 responsables d'établissements qui ont répondu à l'enquête
- > Les 60 diplômés du BPJEPS, pour leur entretien
- > Les acteurs du mouvements sportif : comités régionaux et départementaux d'équitation et du tourisme équestre,
- > Les membres institutionnels nationaux : les Haras Nationaux, la Fédération Française d'Equitation, l'ENE, l'ENESAD, l'AFASEC¹ ...
- > Les membres institutionnels régionaux : la MSA, la DRAAF, Pôle emploi, le CROS, Professions sport des 3 départements,
- > La DRJSCS d'Amiens, - notamment Thibault Desprès, Cédric Van Gertruy Jouad Boustani et Carole Guillou-
- > Les responsables des formations BPJEPS activités équestres des DRJSCS de Rouen, Lille et Reims,
- > Les responsables des centres de formation BPJEPS et membres du jury,
- > Les principaux financeurs des formations BPJEPS : le Conseil régional, FAFSEA et VIVEA.
- > Les membres du comité de pilotage

¹ Ecole Nationale d'Equitation, Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon, l'Association de Formation et d'Action Sociale des Ecuries de Courses

Etude sur les perspectives d'emploi et les besoins de formation

dans les établissements équestres de Picardie

11 Introduction, objectifs et méthodologie	p.4
2 Les activités équestres, état des lieux.....	p.6
21 Les activités équestres en France.....	p.6
2.1.1 Les pratiquants et l'évolution des cavaliers licenciés.....	p.6
2.1.2 Les domaines spécifiques correspondants aux différentes mentions	p.7
2.1.3 Les examens, indicateurs de la pratique encadrée	p.9
2.1.4 Les compétitions	p.10
2.1.5 Typologie des établissements et labels.....	p.11
22 Les activités équestres en Picardie.....	p.12
2.2.1 Les établissements équestres : localisation, structuration, évolution, infrastructure.....	p.12
2.2.2 Les cavaliers licenciés : évolution et caractéristiques.....	p.20
2.2.3 Fidélisation et progression technique des licenciés	p.23
2.2.4 Les compétitions	p.25
2.2.5 Les discipline pratiquées.....	p.25
2.2.6 Les champs des différentes mentions.....	p.31
2.2.7 Caractéristiques des départements.....	p.35
3 Les emplois	p.41
31 En France	p.41
3.1.1 Estimation statistique	p.41
3.1.2 Typologie des emplois dans la convention collective, définition de l'enseignant animateur	p.43
3.1.3 Caractéristiques sociologiques salariés des emplois.....	p.45
3.2 En Picardie	p.48
3.2.1 Nombre et caractéristiques des emplois.....	p.48
3.2.2 Principaux résultats de l'enquête réalisée auprès des employeurs.....	p.53
3.2.3 Principaux résultats des entretiens avec les employeurs	p.65
3.2.4 Le marché de l'emploi.....	p.68

4 L'offre de formationp.69

4.1 Le BPJEPS activité équestres n France..... p.69

- 4.1.1 Descriptif du diplôme p.69
- 4.1.2 Etat des lieux des formations et des diplômés en Francep.70
- 4.1.3 Comparaison du coût des formations.....p.74

4.2 Le BPJEPS activités équestres en Picardie p.79

- 4.2.1 Etat des lieux des formations, des stagiaires et des diplômés p.79
- 4.2.2 Analyse statistiques des parcours des diplômés p.81
- 4.2.3 Principaux résultats des entretiens avec les diplômés p.92
- 4.2.4 Le suivi des diplômés, 7 mois après l'obtention de leur diplômep.93

4.3 Autres formations proches, dans la filière cheval en Picardie p.94

- 4.3.1 Les différentes formations de la filière cheval : agricoles, fédérales, professionnelles p.94
- 4.3.2 La formation continue des personnes en emploi..... p.95

Conclusion et préconisations.....p.99

Bibliographie..... p.103

Annexes :

1 Les diplômes ouvrant droit à l'encadrement et leurs prérogatives.....p.104

2 La définition des autres emplois de la convention collective p.107

3 Les capacités équestres professionnelles CEP p.112

4 Les formations BPJEPS habilités pour 2009 / 2010 en Picardie.....p.113

Introduction :

L'équitation en France, représente plus de deux millions de pratiquants, 650 000 licenciés à la fédération française d'équitation en 2009 (3^{ème} fédération en France avec la plus forte évolution depuis 5 ans et 1^{er} sport féminin), 200 000 équidés dans 7 500 établissements équestres, 250 000 examens, 5 000 concours 2500 gîtes et fermes ruraux, 100 000 km de chemins équestres²,.... **L'équitation est surtout le premier employeur du domaine sportif : 16 600 salariés dans 4 200 établissements employeurs³.**

Le fait marquant de l'activité équestre tient à la diversité des pratiques : pleine nature, cheval, poney, sport, loisirs, éducation et insertion, ainsi qu'à la variété de ses disciplines :

- olympiques, comme le saut l'obstacle, le concours complet et le dressage,
- reconnues par la fédération équestre internationale, comme l'attelage, l'endurance, la voltige et le reining,
- ou reconnues par la fédération française d'équitation (FFE), comme le horse bail, le hunter, le polo, le pony games, le TREC et TREC attelé, le western, l'endurance en attelage, l'équifeel, l'équifun, le para équestre, les courses de galop, trot et trot attelé, l'amazone, la chasse à courre, les équitations de travail et de traditions : doma vaquera, équitation Camargue, de travail, islandaise et portugaise, pennig ainsi que le ski joering et le yoseikn bajutsu⁴.

Dans le cadre de la rénovation de ses diplômes, le ministère des sports a créé, en 2003, une spécialité « activités équestres » du BPJEPS, en remplacement du BEES 1°. La rénovation des qualifications de l'encadrement des activités équestres a pour objectifs de⁵ :

- > Prendre en compte l'ensemble des publics, notamment jeunes, scolaire, adultes, pratiquant l'équitation sous toutes ses formes à des fins de loisirs d'activités physiques ou sportives,
- > Encadrer et initier ces publics aux pratiques de loisirs, jusqu'aux premiers niveaux de compétition,
- > Mieux répondre à la réalité des emplois dans les entreprises,
- > Assurer une sécurité accrue sur l'ensemble des pratiques équestres proposées au public,
- > Contribuer à la fidélisation de la clientèle des établissements équestres,
- > Favoriser la promotion sociale des personnels.

Ce diplôme comporte donc désormais cinq mentions, concernant des domaines spécifiques : équitation, tourisme équestre, attelage, équitation western, équitation de travail et de tradition.

Depuis la création du BPJEPS, plusieurs formations ont été mises en place dans les trois départements de Picardie, dans quatre des mentions. En effet, l'équitation occupe une place importante dans cette région, qui se situe au 12^{ème} rang en terme de population française, mais au 9^{ème} en terme de licenciés et de participations en compétition. La Picardie compte le plus fort taux de licenciés par rapport au nombre d'habitant : 12,9 pour 1 000, la moyenne française se situant à 9,7. L'Oise accueille en effet une partie de la clientèle parisienne en raison de sa proximité.

La DRJSCS d'Amiens souhaite aujourd'hui actualiser ses connaissances sur les établissements équestres du territoire : identifier les structures et les emplois, étudier les perspectives de développement et/ou d'embauché, les besoins en formation, caractériser les diplômés et faire le point sur leur insertion professionnelle.

² D'après les statistiques FFE 2009

³ Source : Haras nationaux, ECUS 2009

⁴ D'après le site FFE, où figure la définition de chacune, l'annexe ne présentant ici que les logos s
⁵ D'après le référentiel professionnel, publié en annexe 1 de l'arrêté du 28 juin 2003

Objectifs

L'objectif général de l'étude est d'adapter le dispositif de formation aux besoins de la région.

Plus précisément, il s'agit de :

- Réaliser un état des lieux des structures et des emplois,
- Analyser le contexte des emplois de la région et les perspectives d'évolution par territoire et en fonction des activités correspondant aux mentions
- Analyser les attentes des employeurs par rapport aux diplômés, les compétences nécessaires
- Analyser les réalités du métier, le travail effectif des diplômés, les besoins de formations complémentaires...
- Analyser les caractéristiques et les parcours professionnels des diplômés
- Réaliser un état des lieux des formations proches
- Restituer les résultats et faire des préconisations

Méthodologie et délais : l'étude s'est déroulée d'octobre 2009 à février 2010.

La méthodologie employée a été la suivante :

- Recherche documentaire sur le secteur : liste, caractéristiques et coordonnées des établissements équestres de la région, estimation des emplois, des offres et demandes d'emplois, liste des diplômés du BPJEPS activités équestres, liste des formations proches (professionnelles, fédérales et agricoles) et effectifs de diplômés, informations sur les différentes activités correspondant aux mentions...
- Réunion d'un comité de pilotage
- Constitution d'une liste de personnes ressources à contacter
- Entretiens qualitatifs avec les différents acteurs concernés : représentants professionnels, dirigeants d'établissements, employeurs, salariés, institutionnels...
- Enquête statistique auprès des employeurs en lien avec la DRJSCS
- Entretiens qualitatifs et enquête statistique auprès des diplômés
- Entretiens auprès des responsables de formation et institutionnels
- Analyse des offres et demandes d'emploi du secteur
- Analyse des données qualitatives et quantitatives recueillies, puis synthèse
- Rédaction d'un rapport d'étude final comprenant les préconisations
- Présentation des résultats

Le comité de pilotage était constitué de :

Mr Boustani, Conseiller Technique Sportif Equitation.

Mr Brunon, Responsable des actions territoriales de formations au Conseil Régional de Picardie.

Mr Coeugniet, Président du Comité Régional d'Equitation de Picardie.

Mr Delfosse, Membre du jury BP JEPS Activités Equestres.

Mr Despres, Coordinateur de l'observatoire des métiers et des formations BPJEPS Activités Equestres à la DRDJS de Picardie.

Mr Mars, Directeur Régional Adjoint à la DRDJS de Picardie, Président du jury BPJEPS Activités Equestres.

Mr Pouly, Chef du service Emploi / Formation / Examen à la DRDJS de Picardie.

Mme Wagner, Consultante en charge de la mise en oeuvre de l'enquête.

Il s'est réuni une première fois le 30 octobre 2009, pour préciser le cadre de l'étude et valider la méthodologie.

Un bilan d'étape a ensuite été fait avec les personnes de la DRJSCS chaque mois. La restitution des résultats de l'étude auprès du comité de pilotage a eu lieu le 1^{er} février 2010. Une deuxième restitution est prévue le 22 Février 2010.

2 Les activités équestres, état des lieux

2.1 Les activités équestres en France

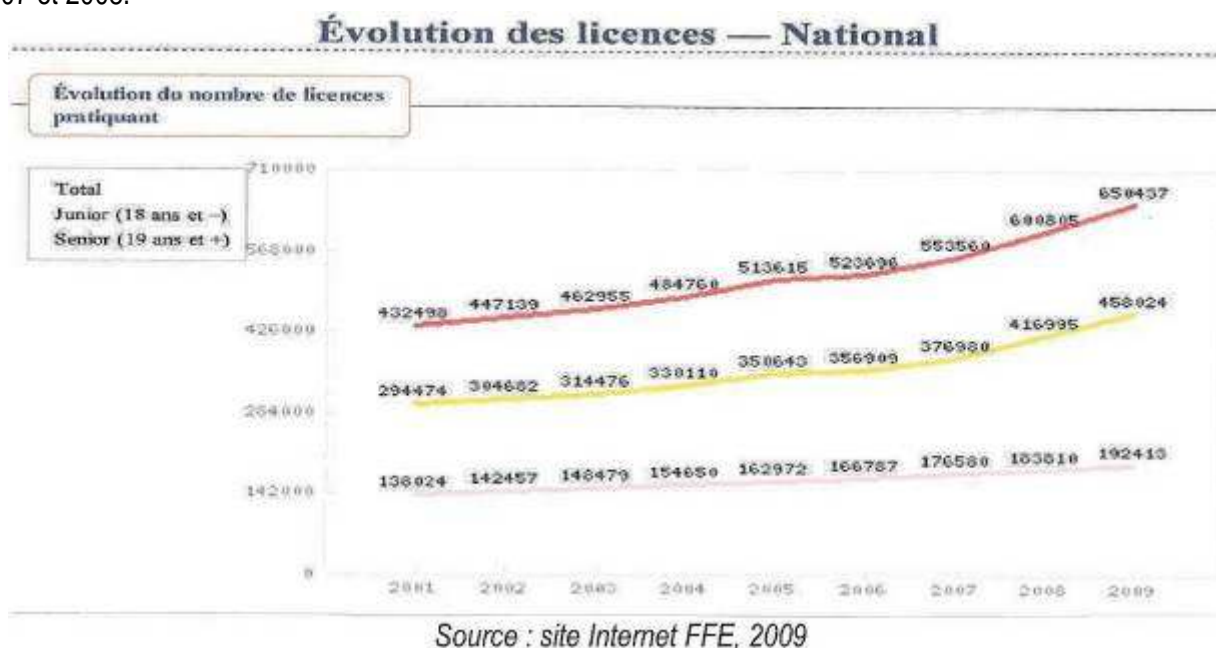
2.1.1 Les pratiquants et l'évolution des cavaliers licenciés

Les pratiquants : l'enquête FIVAL⁶ -TNS Sofres réalisée en 2007 révèle que plus de 2,2 millions de personnes pratiquent l'équitation, mais les deux tiers le font occasionnellement. Un quart est très assidu et pratique au moins une fois par semaine, soit environ 600 000 personnes et 200 000 ont une pratique mensuelle. Le cheval exerce un pouvoir d'attraction considérable : la notion de plaisir y est associée pour une écrasante majorité de cavalier : 72% des cavaliers réguliers pratiquent pour se faire plaisir et maîtriser l'activité sans intention de faire de la compétition et 28% pratique dans un esprit de progression, en mesurant les performances et éventuellement faire de la compétition. Ce sont surtout des cavaliers de 11 à 17 ans, licenciés. Chez les cavaliers occasionnels, la notion de plaisir passe à 95%.

Le prix et la proximité sont des critères de choix importants pour les cavaliers, mais les points forts cités par les cavaliers sont surtout la propreté du lieu de pratique et l'ambiance, puis la qualité des infrastructures, l'accueil de l'encadrement et l'adéquation de la cavalerie à la pratique.

La pratique actuelle et potentielle : le budget annuel moyen est d'environ 1 100E/an pour les non propriétaires, soit 100E/mois et 2600E/an pour les propriétaires, qui payent la pension de leur équidé. Le centre équestre est pour une très forte majorité le premier lieu de pratique. 77% des cavaliers (réguliers comme occasionnels) aimeraient pratiquer davantage, le potentiel de développement est donc très important. Les principaux freins sont le budget et le manque de temps. Les pratiquants potentiels sont également très nombreux : 12 millions. Sur un potentiel de recrutement de 800 000 personnes dans les deux ans à venir, un certain nombre sont des personnes ayant abandonné qui souhaiteraient reprendre et une personne sur deux souhaiterait faire de la ballade ou randonnée avec un accompagnateur.

L'évolution des licences est régulière et importante depuis plusieurs années, comme le montre le graphique ci-dessous. Les cavaliers à poney ont augmenté de 44% en 5 ans⁷. La campagne publicitaire initiée par la FFE en septembre 2008, puis 2009, a permis d'augmenter le nombre de licenciés malgré la crise économique : +9% entre 2007 et 2008.



s FIVAL : Fédération Interprofessionnelle du Cheval de sport, de loisir et de travail
i Chiffres clés de la filière équine, Haras Nationaux, données 2008

2.1.2 Les domaines spécifiques correspondants aux différentes mentions

Le tourisme équestre représente en France plus de 80 000 licenciés et plus d'un million de pratiquants. Organisé depuis 45 ans, il a rejoint la FFE depuis 1987 actuellement sous la forme d'un Comité National de Tourisme Équestre, CNTE, décliné en régions et département en Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre (CRTE et CDTE). Le CNTE recense 2 000 établissements équestres et associations de cavaliers et agit pour :

- Assurer aux cavaliers d'un jour et aux plus chevronnés des prestations de qualité en toute sécurité, via la qualité de l'encadrement validée par la formation des professionnels du tourisme équestre, des structures d'accueil validée par leur labellisation « Centre de Tourisme Équestre » et de la cavalerie (labellisation Cheval de Loisir).
- Informer les licenciés des grands événements et des pratiques du tourisme équestre
- Fédérer les établissements d'équitation d'extérieur et de loisir, promouvoir leurs produits et en favoriser la commercialisation en diffusant le catalogue « Cheval Nature », recensant les établissements et gîtes de tourisme équestre par région.
- Recenser, regrouper, structurer et protéger les sentiers, gîtes et relais d'étape indispensables à la randonnée équestre. Les Topoguides des régions et départements sont consultables en ligne.
- Organiser les grands rendez-vous annuels qui rassemblent randonneurs et compétiteurs des disciplines du tourisme équestre : l'équirando, le journée nationale de l'attelage de loisir.
- Accompagner les cavaliers randonneurs de leurs premiers pas jusqu'au plus haut niveau de compétition, en proposant aux licenciés de préparer et passer les « galops de pleine nature » testés dans un environnement extérieur et complétées de connaissances de l'environnement, de topographie et d'orientation.

L'attelage est une discipline de tradition où une voiture est attelée derrière un ou plusieurs poneys ou chevaux, de selle comme de trait. L'activité peut aller de la simple voiture biplace à la roulotte de 15 personnes, selon la puissance de l'équidé qui tracte.

En compétition, l'attelage comporte jusqu'à 3 tests : dressage, marathon et maniabilité. Ces épreuves valident la compétence et l'habileté du meneur et permettent de tester la bonne condition physique, la franchise, la soumission et la souplesse des poneys / chevaux.

Le nombre d'épreuves, (hors internationaux), est passé, de 1998 à 2009, de 117 à 550, regroupant 2 000 partants. L'attelage nécessite cependant des moyens matériels plus importants : équidé, voiture et harnachements spécifiques, et le budget augmente rapidement dès lors qu'il s'agit d'attelage à deux ou à quatre. L'attelage, en 2008, représente 3,4% des compétitions « amateurs et professionnelles ».

L'équitation western⁸ est une tradition venue des Etats-Unis et propre aux cow-boys. C'est une équitation de travail destinée traditionnellement à l'élevage extensif, au gardiennage et au déplacement des troupeaux dans l'ouest américain. Elle compte de multiples disciplines, dont les compétitions étaient gérées au début par l'AFEW, (Association Française d'Equitation Western). Mais un rapprochement avec la FFE en en cours : certaines disciplines et compétitions sont actuellement gérées par l'AFEW, et d'autres par la FFE ce qui rend difficile la compréhension et la lisibilité du champ.

Le reining, qui consiste à exécuter des enchaînements de figures visant à mettre en valeur la finesse du dressage, la maniabilité et l'attitude du cheval guidé entre des rênes souples sans résistance apparente, est reconnu par la fédération internationale. L'AFEW organise aussi des épreuves de showmanship, horsemanship, trail, pôle bending, western pleasure et western riding.

Le western comporte également des épreuves avec le travail du bétail, comme le penning et le cutting. Le barrel race est géré par la FFE : cette épreuve de vitesse, jugée au temps, est aussi attrayante pour les concurrents que pour les spectateurs. Elle s'effectue sur un parcours en trèfle, autour de 3 tonneaux placés en triangle et demande de la part du cheval, vitesse et maniabilité.

⁸ D'après la FFE, site Internet

s D'après la FFE, site Internet

L'équitation western s'est désormais dotée d'un règlement de compétition et de championnats de France, de niveaux club, amateur et professionnel ainsi que d'épreuves internationales.

En 2008, une quarantaine d'épreuves ont été organisées par la FFE, mais dès 2009, ce chiffre est passé à 224io, ce qui prouve un fort engouement et laisse présager d'un bel avenir dans les prochaines années. Actuellement les compétitions ont principalement lieu en Rhône-Alpes et Centre Val de Loire.

En effet, l'intérêt pour l'équitation western est motivé par le calme, le dressage et la docilité des chevaux utilisés. Elle s'appuie sur une approche éthologique, c'est à dire sur l'observation du cheval dans son milieu naturel, de ses relations avec les autres membres du troupeau. « En équitation western, le cheval doit exécuter les demandes de l'homme, non pas par la soumission forte, mais par l'acceptation, en agissant de lui-même, sans soutien permanent. La personne qui pratique l'équitation western doit comprendre, aimer, parler et penser cheval¹¹. »

Le répertoire du western en France (non exhaustif) recense en 2010 plus d'une centaine de centres équestres ou d'entraînement, 200 éleveurs, (appaloosas, quarter horse, paint horse etc.), une vingtaine de magasins spécialisés pour le matériel et une vingtaine d'associations diverses. Le nombre de stands sur le salon du cheval témoigne également de l'intérêt du public pour ce type d'activité. L'organisation des championnats du monde d'équitation en Normandie en 2014 est une opportunité que les professionnels de la discipline veulent saisir pour développer et faire connaître plus largement au grand public.

L'équitation de travail et de tradition^A regroupe des disciplines ayant pour objet la préservation et le développement des compétences équestres relatives à la conduite et au tri du bétail. C'est une activité équestre pratiquée dans un grand nombre de pays, d'Europe, d'Asie et d'Amérique du nord comme du sud.

- L'équitation portugaise est une équitation de tradition utilisant des chevaux lusitaniens.

- L'équitation Camargue est l'héritière d'une tradition séculaire propre aux cavaliers du delta du Rhône et de son environnement culturel. C'est une équitation française de travail traditionnellement destinée à l'élevage extensif des taureaux sauvages de race Camargue. C'est à l'origine une équitation paysanne, très rustique. A la fin du XIXe siècle naît la "Nation Gardianne". Un folklore artificiel est alors créé de toute pièce où les pratiques des gardians avec le costume traditionnel se calquent sur celles des cow-boys.

- La doma vaquera est une équitation de tradition culturelle, issue du travail pratiqué en Andalousie par les cavaliers travaillant dans les élevages de taureaux. Progressivement, la pratique intuitive des "vaqueras", s'est précisée et s'est organisée en discipline équestre à part entière. La doma vaquera est actuellement reconnue par les fédérations équestres française, italienne et espagnole.

Des concours régionaux, nationaux et internationaux sont régulièrement organisés. Les concours consistent en reprises de plusieurs niveaux qui se déroulent sur une carrière de dimension réglementaire. Les jurys reçoivent régulièrement des formations. Les reprises sont constituées de différents exercices imposés très précis, listés sur un protocole, qui doivent être exécutés dans un temps déterminé. Beaucoup sont proches de ceux exigés en dressage classique (appuyers au pas et au galop, voltes, pirouettes directes et renversées au pas, changements de pied au galop...). D'autres exercices comportent des éléments spécifiques à cette équitation : accélérations et arrêts nets, demi-tour sur les hanches au pas et au galop, reculés rapides suivis de départ au galop...

Le harnachement, le costume du cavalier, le toilettage du cheval, doivent être conformes à la tradition, et comme dans les épreuves de "hunter" ou d'attelage, la présentation intervient dans la notation. Ce folklore apparent ne doit pas faire oublier les difficultés et les exigences de grande rigueur. Il convient de souligner que les exercices sont tous effectués avec l'aide d'une seule main. La doma vaquera se pratique avec absolument toute race de chevaux y compris les chevaux d'origine inconnue et les chevaux "croisés", en revanche il doit impérativement posséder certains atouts : la souplesse, l'agilité, la force, la soumission. En 2010 seront organisés des championnats de France club (premiers niveaux) en équitation de travail et doma vaquera.

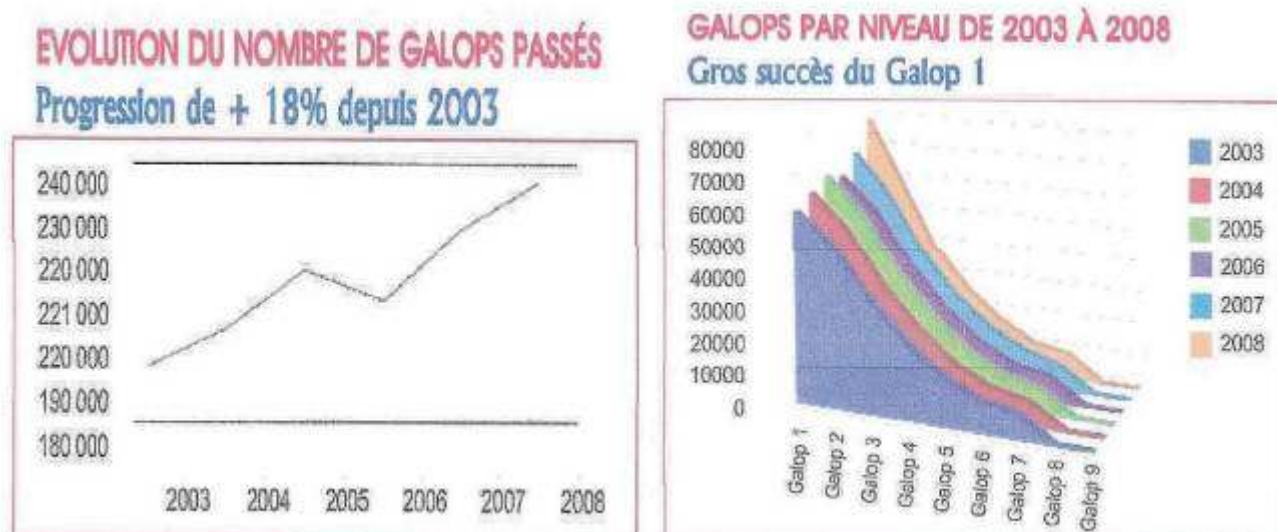
¹D'après les statistiques annuelles FFE, sur son site Internet, pour la discipline

» D'après le site Internet de l'AFEW, Extrait de l'article paru dans L'EQUITATION n°14

¹² D'après la FFE, sur son site Internet

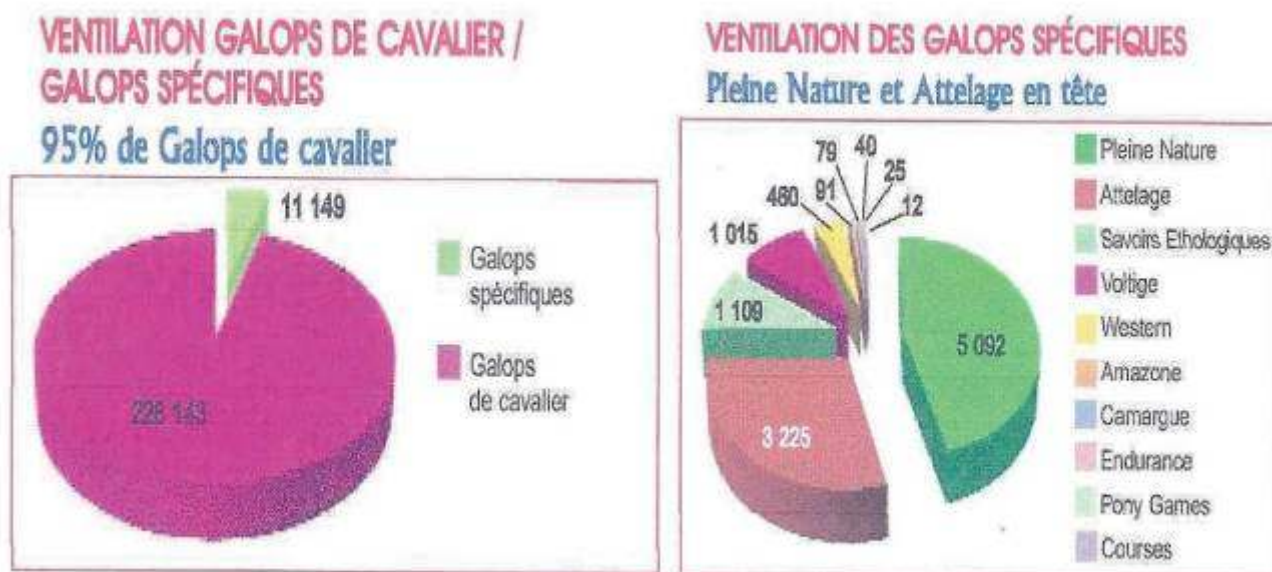
2.1.3 Les examens, indicateurs de la pratique encadrée

Les examens (appelés « galops ») délivrés par la fédération pour marquer la progression technique des licenciés sont un indicateur de la pratique encadrée : seuls les moniteurs titulaires d'un BPJEPS ou d'un BEES peuvent les délivrer. Le « galop 1 » est le premier niveau accessible, le galop 7 permet l'accès aux compétitions amateurs et professionnelles. Il reste souvent la référence pour les entrées en formation. Près de 240 000 « galops » ont été validés en 2008, avec une forte évolution depuis 2006. Le graphique ci-dessous montre que la grande majorité des cavaliers passe les galops 1 à 3, voir 4, tandis qu'au delà, leur nombre diminue de façon importante. En 2009, 246 000 « galops » ont été délivré, soit 7,8% de plus. L'évolution la plus importante de 2007 à 2008 concerne le galop 1 (15,5%), tandis que la plus importante entre 2008 et 2009 porte sur le galop 2 (10,7%).



Source FFE, REF n°99 de Novembre 2008

La FFE distingue les galops traditionnels de cavaliers, -qui constituent 95% des effectifs- et les galops spécifiques à certaines disciplines. Parmi ces derniers, plus de 5 000 galops de pleine nature, 3 220 en attelage et 1 100 en éthologie, alors que les autres restent dans des proportions plus faibles : 460 galops western et 79 galop Camargue.



Source FFE, REF n°99 de Novembre 2008

En 2009, les galops de pleine nature ont progressé de 13% sur 2006, les galops d'attelage stagnent (+0,3%) tandis que ceux du western augmentent de 73%, puisqu'en 2006, ils venaient de démarrer. Cependant par rapport à 2008, l'évolution de ses trois activités est plutôt en baisse.

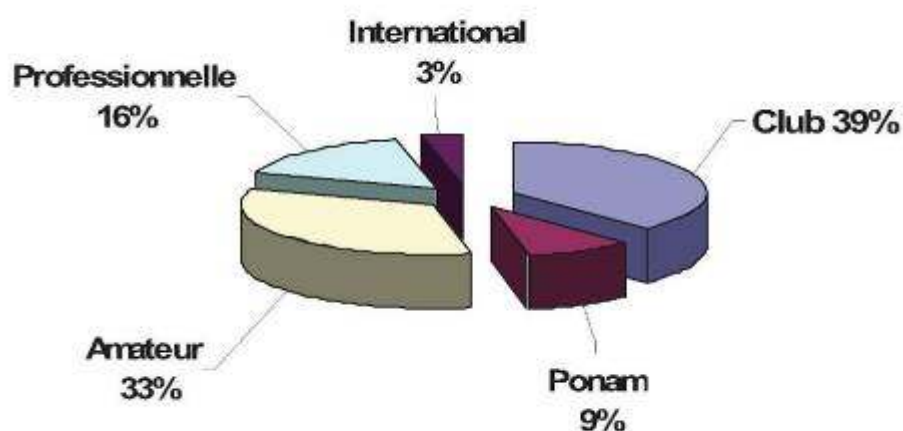
2.1.4 Les compétitions

La compétition occupe désormais une place importante dans le paysage équestre français : plus de 1 240 000 engagements ou participations en 2009 dans 48 000 épreuves.

Différents circuits de compétition ont été créés, chacun étant structuré en plusieurs niveaux :

- les compétitions clubs s'adressent aux cavaliers de clubs, sur poney ou cheval, dans le but de les initier aux premiers niveaux de concours.
- les compétitions ponam s'adressent à des enfants sur poney, soucieux de se perfectionner
- les compétitions amateurs s'adressent à des publics plus souvent adultes, montant à cheval et possédant au minimum le galop 7
- les compétitions professionnelles s'adressent à des personnes qui vivent de leur activité de compétition, valorisation ou commerce.

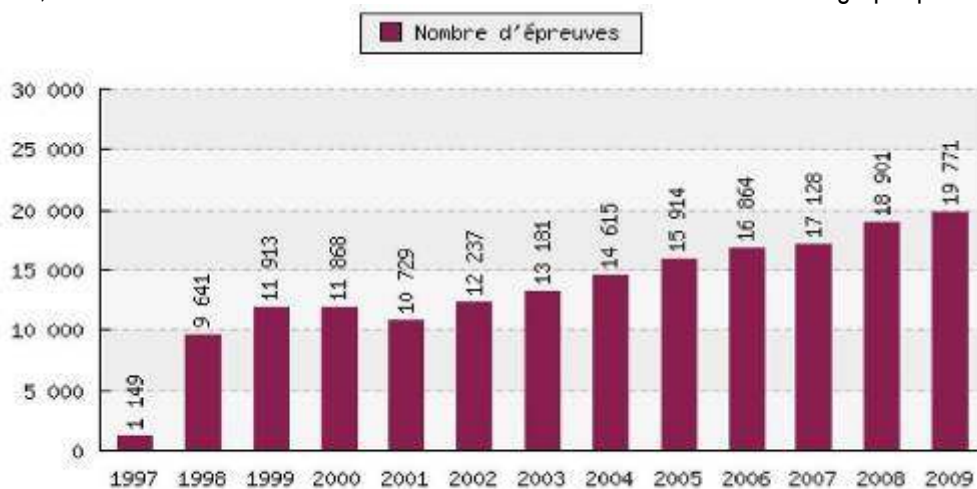
Répartition des engagements en épreuve en France pour 2009



Source : d'après le site Internet FFE, statistiques de clôture

Le nombre d'engagements dans les épreuves fédérales¹³ maintient sa progression au-delà de 1,2 millions d'engagements à +3,32% sur un an. Cette progression s'explique par le développement de la compétition « Club » : +9,80%.

Dans la même période, le nombre d'épreuves progresse de 10,17%. Cependant, les compétitions amateurs et professionnelles, connaissent aussi une forte évolution en France comme le montre le graphique ci dessous :



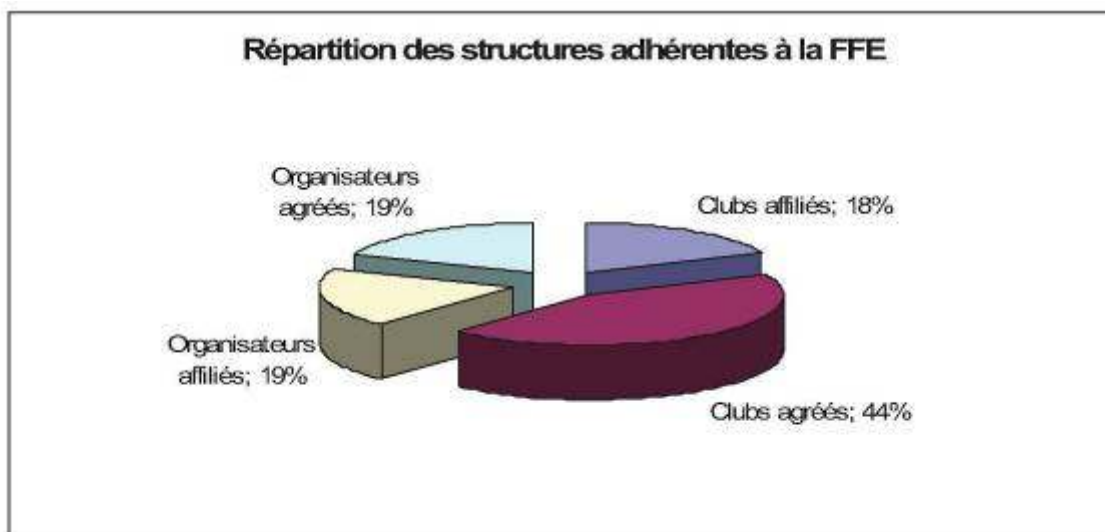
Source site Internet FFE, statistiques annuelles

« Source site Internet de la FFE, principaux chiffres des statistiques de clôture, août 2009

2.1.5 Typologie des établissements et labels :

La fédération distingue les associations (affiliées) et les groupements professionnels (agrés). Par ailleurs, **elle recense d'une part des « clubs » et d'autre part des « organisateurs »** (de compétition souvent, mais qui peuvent également être des regroupements de cavalier ou meneurs, de petits clubs ou écuries de propriétaires disposant éventuellement d'un enseignant mais avec une activité réduite). Ils ne disposent alors pas de l'ensemble des services fédéraux car l'adhésion coûte moins cher.

Les clubs affiliés, (CLAF), donc associatifs représentent 18% des adhérents de la FFE, les clubs agréés (CLAG) représentent 44%, les organisateurs affiliés (ORAF) 19% et les organisateurs agréés (ORAG) 19% également.



Source : FFE, statistiques 2009

Les clubs, (associatifs et professionnels), délivrent à eux seul 94% des licences, 96% des examens et 92% des engagements en compétition. Ils constituent donc l'essentiel de l'encadrement des activités.

Les labels : Cheval Qualité France est un organisme indépendant qui attribue des labels aux établissements qui s'engagent à respecter une charte de qualité garantissant :

- Un accueil organisé et attentif
- Des structures d'activités et du matériel adapté
- Le respect du bien être des équidés
- Un encadrement diplômé et qualifié
- Une prise en compte professionnelle de votre sécurité
- Un projet équestre adapté

On distingue 4 types de labels, en fonction de l'activité proposée :

1. « Ecole Française d'Equitation » (EFE), avec, selon l'activité l'intitulé Poney-club ou Cheval-club
2. « Centre de Tourisme Equestre », qui vise à identifier les établissements spécialisés dans l'organisation de l'activité Tourisme Equestre
3. « Ecuries de compétition » qui permet d'identifier des établissements équestres performants, spécialisés dans la pratique compétitive de l'équitation, dans une ou plusieurs des disciplines suivantes : saut d'obstacle, concours complet, dressage, endurance, attelage et voltige.
4. « Equi Handi Club », qui permet d'identifier les EFE adaptées à l'accueil et à la pratique de l'équitation pour des personnes en situation de handicap. On distingue selon l'activité : Equi Handi Club Moteur et Sensoriel / Equi Handi Club Mental.

2 000 établissements équestres sont ainsi agréés par Cheval Qualité France et sont référencés en premier sur le site Internet de la FFE.

2.2 Les activités équestres en Picardie

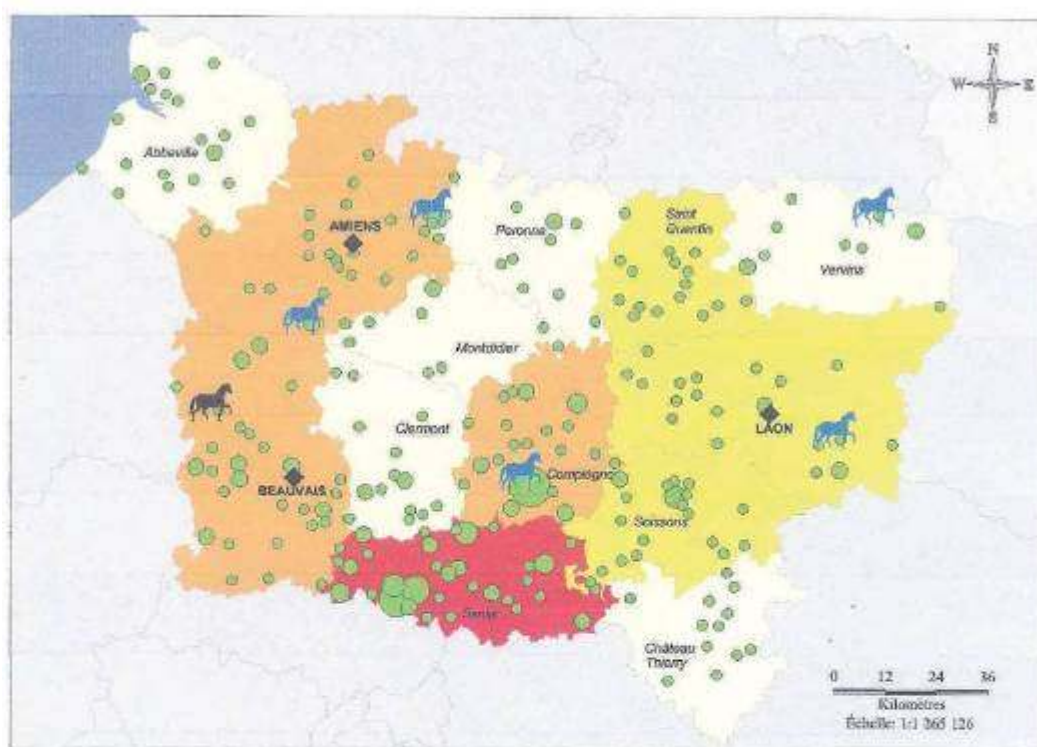
2.2.1 Les établissements équestres : localisation, structuration, évolution, infrastructure, labellisation

Les établissements équestres de région, adhérents à la FFE, sont environ 300 en 2009¹⁴, situant la Picardie au 13^{ème} rang des régions françaises et se répartissent ainsi sur le territoire :

- > 27% dans l'Aisne (81)
- > 50% dans l'Oise (51%)
- > 23% dans la Somme (71)

La carte ci-dessous précise leur répartition sur le territoire: on remarque une forte implantation des structures au sud de l'Oise (Senlis, Chantilly, Lamorlaye, Pierrefonds), mais aussi autour de Compiègne, Beauvais et Amiens, et dans une moindre mesure, Laon, Saint Quentin et Soissons. D'autres secteurs sont plus démunis : Abbeville, Péronne, Montdidier, Clermont dans la Somme ainsi que Vervins et Château Thierry dans l'Aisne.

L'activité équitation en Picardie



Nombre de licenciés
Par arrondissement

- 3 240 - 5 100 (1)
- 2 480 - 3 240 (3)
- 1 480 - 2 480 (3)
- 700 - 1 480 (5)

Clubs d'équitation



Centres de formation



DRJSCS Picardie,
janvier 2010

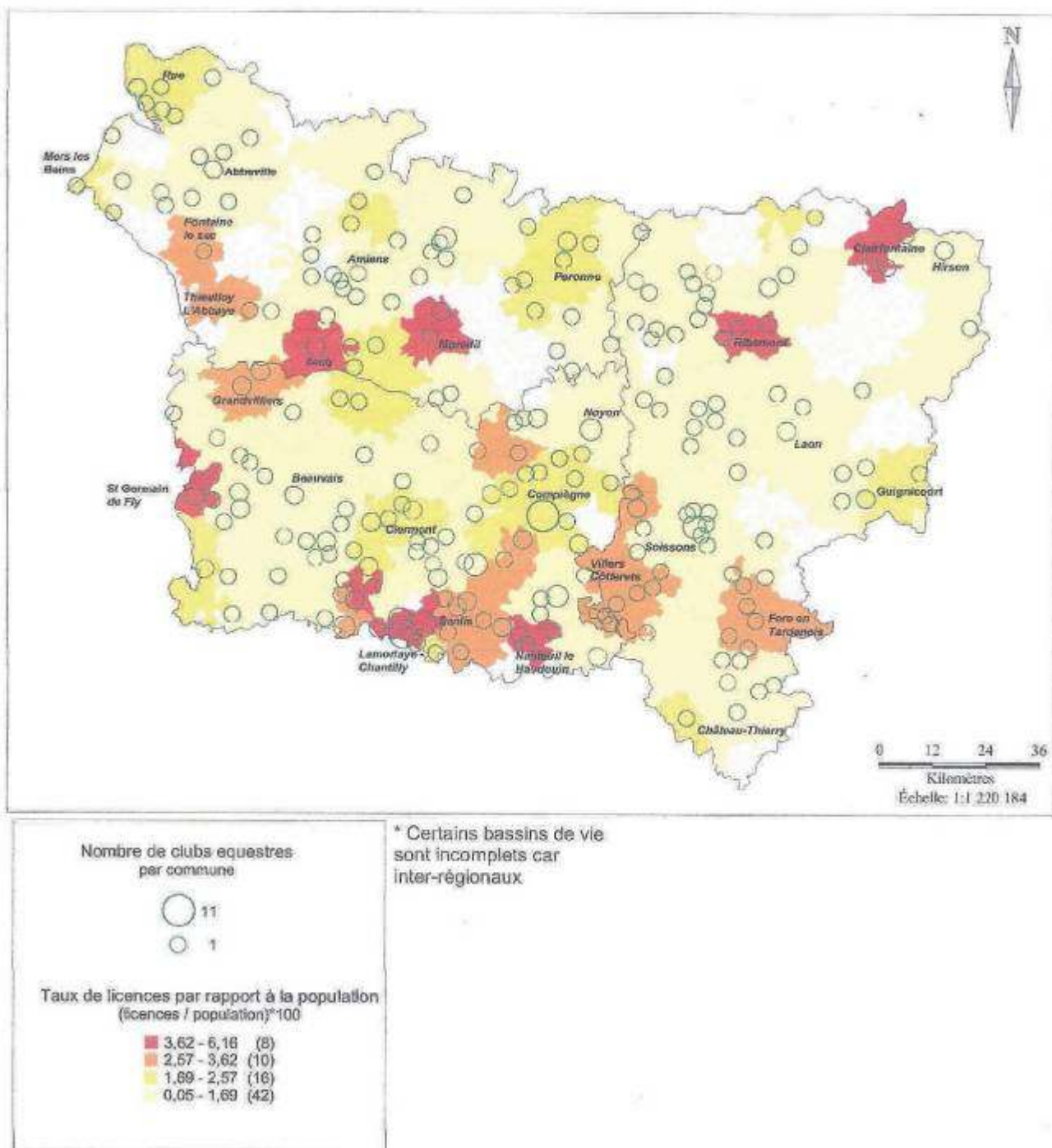
Source : Cartographie DRJSCS, d'après les statistiques FFE 2009

» Source FFE/CRE Picardie

La carte suivante précise la répartition des clubs par bassin de vie, en fonction du nombre d'habitant : les zones rouges indiquent un fort taux de licence par habitant, alors que les zones pâles montrent l'inverse. On mesure l'impact de certains clubs sur les licenciés de leur bassin de vie.

L'Equitation en Picardie en 2009

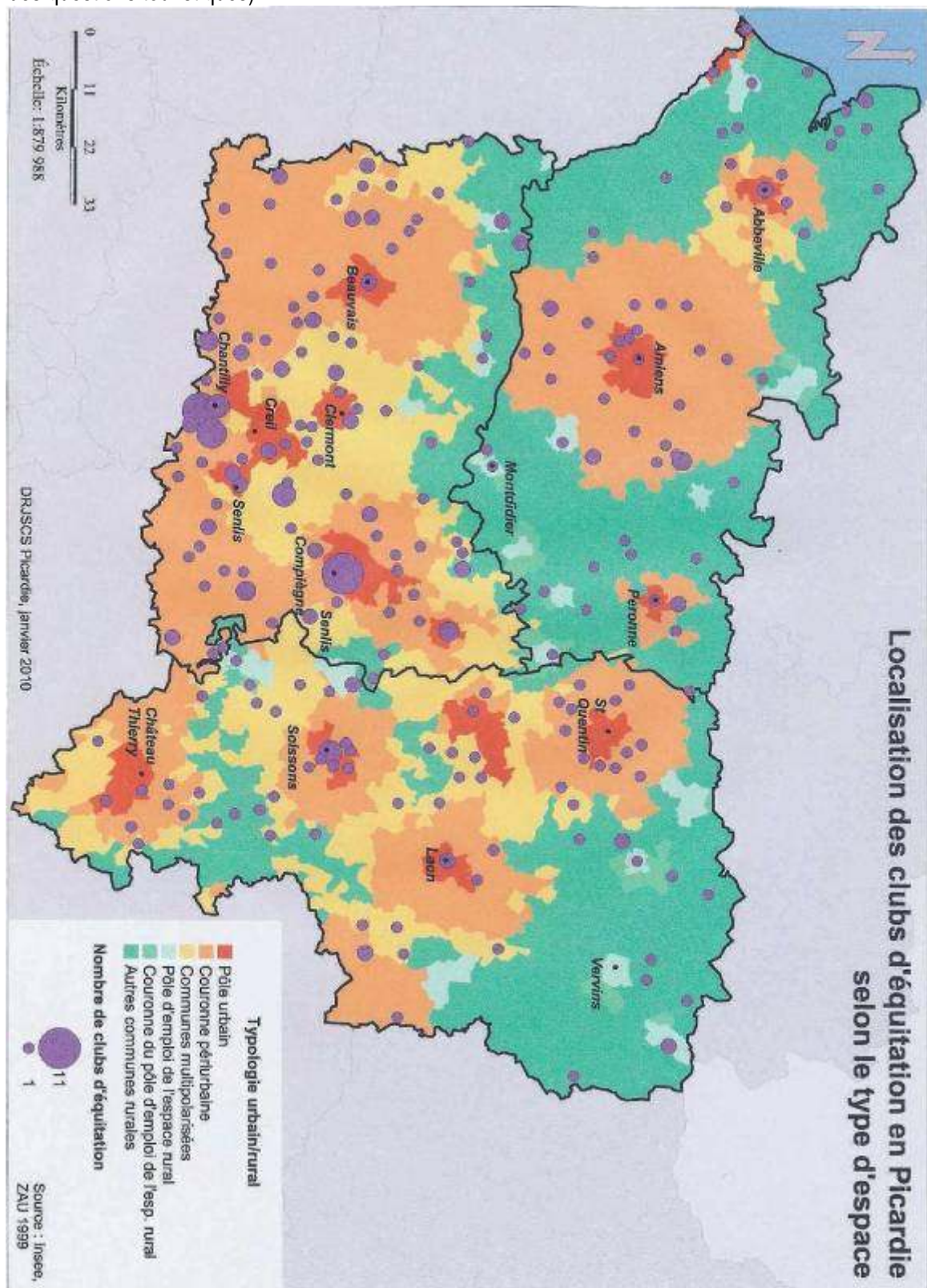
Par Bassin de vie



DRDJS Picardie, 2009

Source : Cartographie DRJSCS, d'après les statistiques FFE 2009

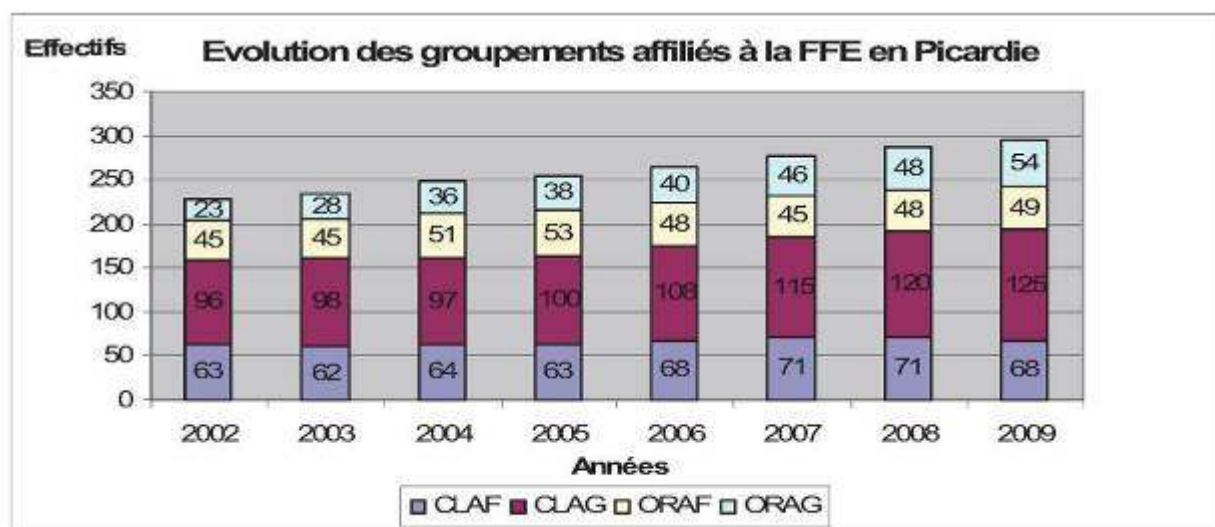
Cette carte montre l'implantation des clubs par rapport aux zones rurales ou urbaines de la région¹⁵ : plus on s'éloigne des centres urbains, moins on a la possibilité de pratiquer de l'équitation, mis à part le littoral (pour des questions touristiques).



Source : Cartographie DRJSCS, d'après les statistiques FFE 2009

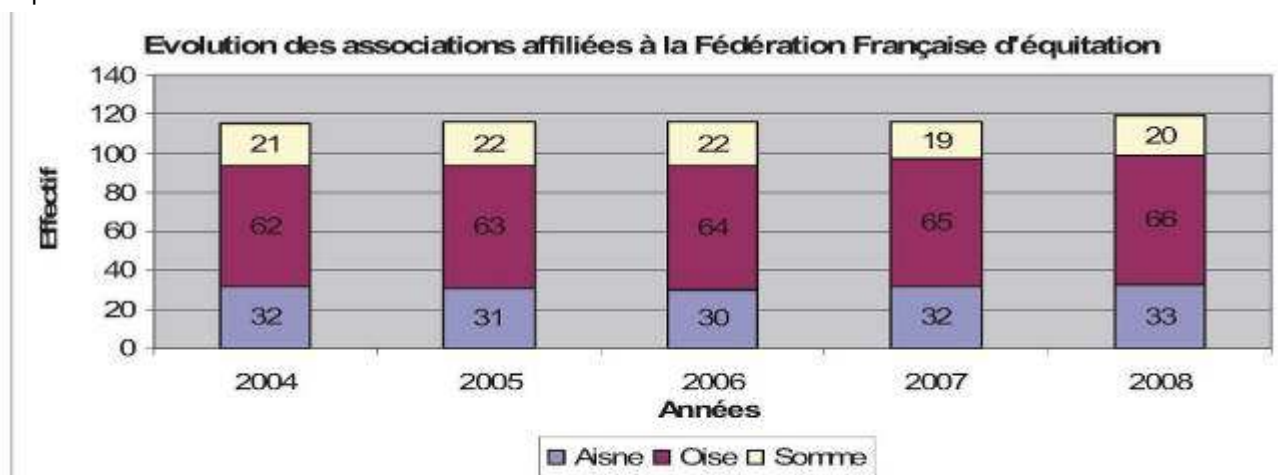
¹⁵ Le zonage en aires urbaines (ZAU) décline le territoire en quatre catégories. La première représente l'espace à dominante rurale qui comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. Les trois autres constituent l'espace à dominante urbaine : ce sont les pôles urbains, les couronnes périurbaines et les communes multi polarisées.

La progression de ces établissements est constante depuis de nombreuses années, surtout parmi les clubs agréés (CLAG), comme le montre graphique ci-dessous.



Source : FFE site Internet, janvier 2010

En effet, l'évolution des clubs associatifs affiliés à la FFE montre une grande stabilité, quelque soit les départements.



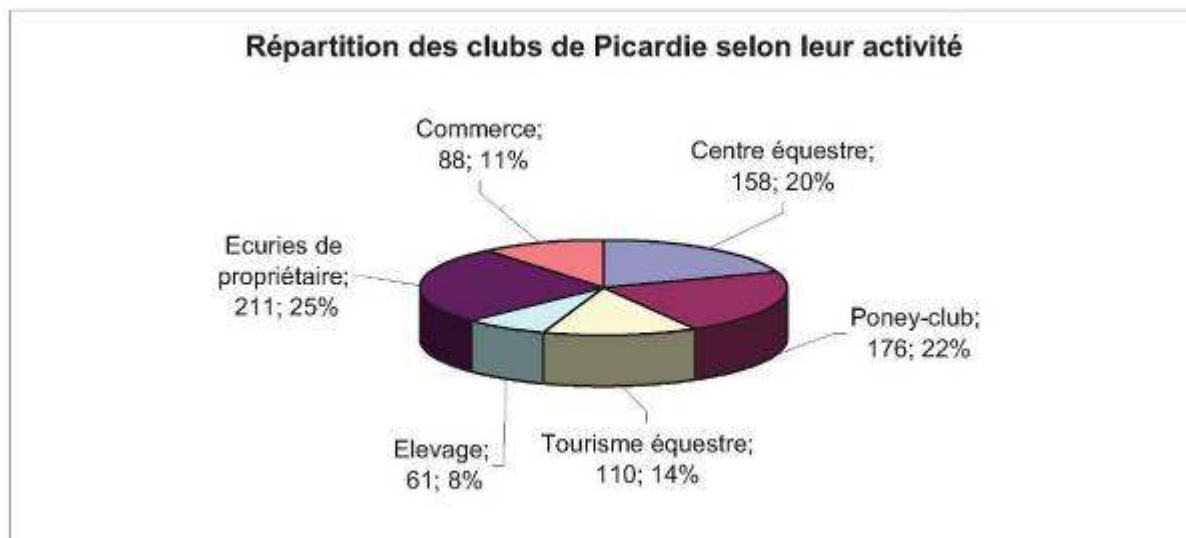
Source : Ministère de la Santé et des Sports, site Internet, octobre 2009

Les établissements sont composés d'environ 200 clubs et 100 organisateurs, ainsi répartis par département :



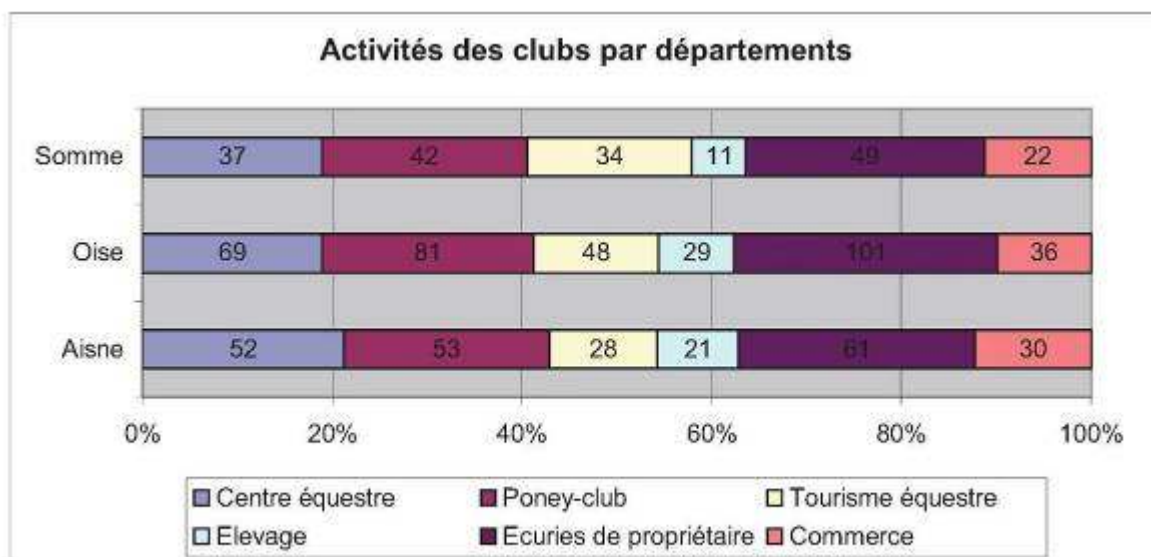
Source : site FFE au 16 octobre 2009

L'activité la plus fréquemment citée par les établissements sur le site FFE, est la pension de chevaux (écuries de propriétaires). Certains se limitent d'ailleurs à cette seule activité -éventuellement sans enseignants-. Viennent ensuite le poney club puis le centre équestre, le tourisme équestre, enfin le commerce et l'élevage.



Source : site FFE au 16 octobre 2009

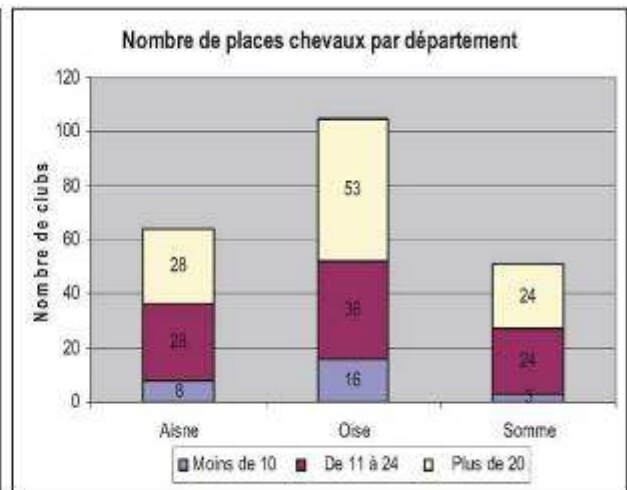
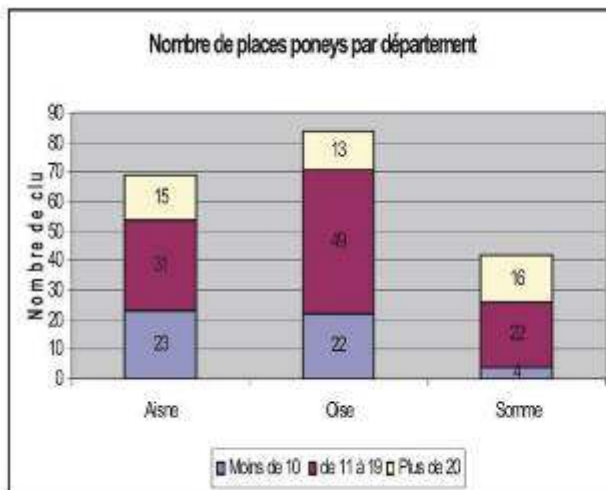
La répartition des activités diffère légèrement d'un département à l'autre. La pension de chevaux est prépondérante dans l'Oise, probablement en raison de la proximité de l'Île de France. Les poney clubs sont généralement plus nombreux que les centres équestres, surtout dans la Somme et dans l'Oise. L'élevage et le commerce semblent proportionnellement plus développés dans l'Aisne. Le tourisme équestre semble relativement bien implanté dans la Somme, probablement en raison du littoral.



Source : site FFE au 16 octobre 2009

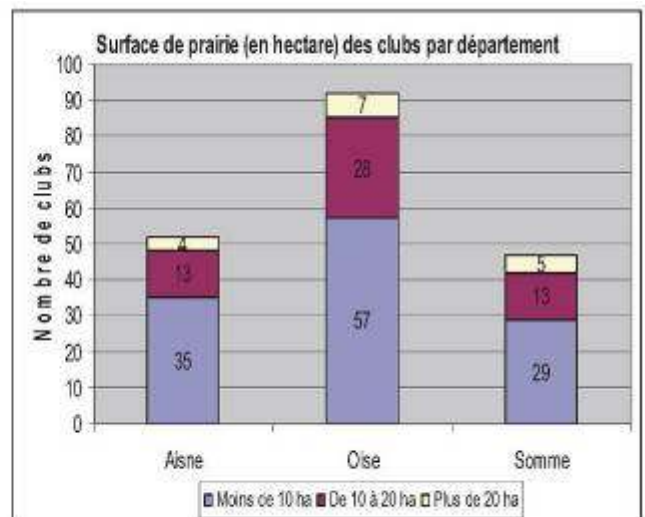
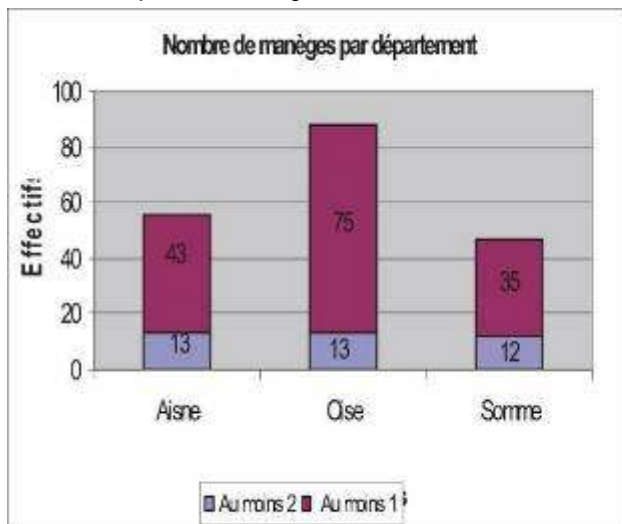
Installations et équipements

Nombre de places poneys et chevaux : les graphiques ci-dessous indiquent le nombre de place pour les équidés indiqués par les clubs sur le site Internet de la FFE. Globalement, les établissements sont de taille moyenne, mais tout de même assez variée. L'Oise possède de grandes structures pour chevaux. La Somme possède très peu de petites structures de moins de 10 places, mais plutôt des grandes et moyennes structures.



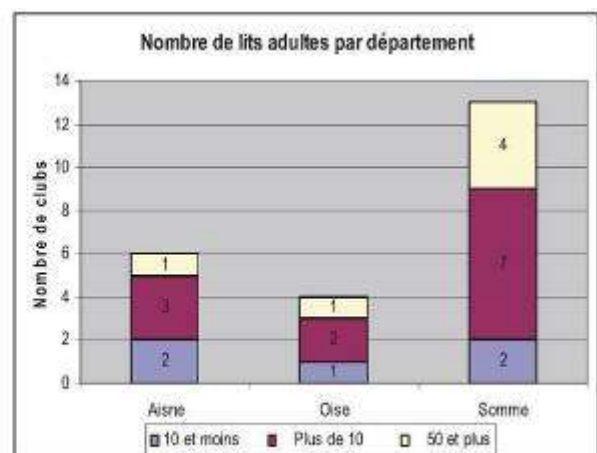
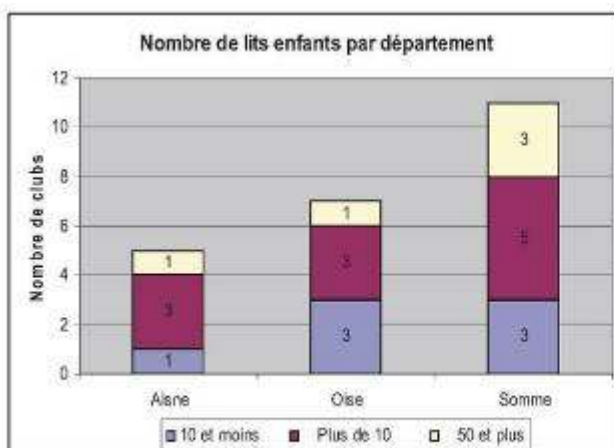
Source : site FFE au 13 novembre 2009

Nombre de manèges et surfaces de prairies : de nombreux clubs, mais pas tous, disposent d'un manège couvert en raison des intempéries de la région. Certains en indiquent même deux, mais il s'agit souvent d'une petite aire d'évolution abritée, pour les poneys et non pas des manèges olympiques ou de grande dimension. Les surfaces en prairies sont généralement de moins de 10 ha, quelque soit le département.



Source : site FFE au 13 novembre 2009

Hébergement : les possibilités d'accueil dans les établissements équestres de la région sont assez limitées, que ce soit pour les enfants ou les adultes. C'est un créneau à développer. La Somme semble un peu moins démunie.



Source : site FFE au 13 novembre 2009

Les établissements agréés par Cheval Qualité France, apparaissent sur la carte ci-dessous, où figurent les différents types de labels : en rouge, les EFE « poney », en bleu les EFE « cheval », en vert les centres de tourisme équestre et en jaune les écuries de compétition.

La Picardie compte actuellement 68 écoles française d'équitation, 5 centres de tourisme et 2 écuries de compétition. La carte montre la faible densité des établissements picards labellisés, par rapport au Nord Pas de Calais, la Haute-Normandie et l'Ile de France, où les clubs sont très nombreux.



Source, Cheval Qualité France

En Picardie, 75 clubs se sont engagés dans la démarche, soit 38% : la moitié des clubs dans l'Aisne et la Somme et un quart dans l'Oise. Certains n'ont pas encore audité, d'autres sont en cours.

Au total, 35% des clubs sont labellisés EFE (25 dans l'Aisne, 24 dans l'Oise et 19 dans la Somme). Il s'agit la plupart du temps des 2 labels « poney » et « cheva » simultanément.

Les dirigeants des clubs de la région ont globalement peu adhéré à cette démarche et n'ont guère demandé les labels, qui permettent pourtant de faire la promotion des clubs. Ceux qui en ont fait la demande ont parfois quelques difficultés à l'obtenir, et n'étant pas très incités, ils n'ont pas poursuivi¹⁶.

Le tableau ci-dessous indique la moyenne des notes selon les différents critères :

Les clubs picards devraient surtout porter l'effort sur l'information/ communication et les structures d'accueils, ce qui relève bien de la relation humaine plus que des aménagements.

Critères	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Information/ communication	19,8	26,63	20,47	19,67	20,09
Structures d'accueils	27	26,79	29,26	27,33	28,73
Aménagements	53,76	52	54,89	53	52
Total	100,56	99,42	104,63	101	101,77

Source, Cheval Qualité France

Remarque : en France, un club sur deux s'est engagé dans la démarche et 35% ont obtenu le label. Cependant, d'autres labels existent à l'échelon départemental, notamment pour le tourisme.

Par ailleurs, des contrats de progrès ont été mis en place. Cette dynamique, initiée d'abord dans la Somme à l'initiative de M. Moizard, ancien président du CDE, a été étendue à toute la région. Elle propose aux établissements qui en font la demande d'obtenir des subventions du Conseil régional (et également du Conseil général, dans la Somme), à condition d'améliorer la qualité. L'accompagnement consiste en un premier audit de 3 jours, financé par la région, qui permet de prendre conscience des points forts et de ceux à améliorer. Le club décide alors de poursuivre ou non la démarche. S'il poursuit son projet, en faisant l'effort d'améliorer les points faibles, il perçoit une aide des collectivités territoriales. Mais il faut accepter de travailler avec différents partenaires¹⁷. Depuis 10 ans, une trentaine d'établissements ont été ainsi accompagnés.



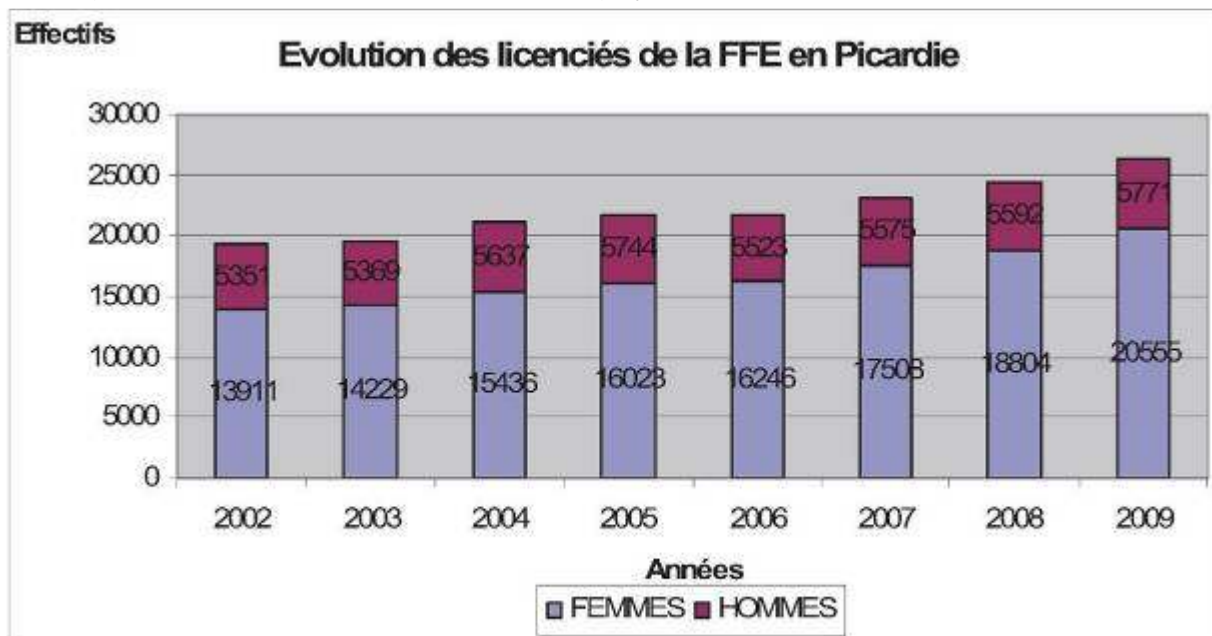
"Chambre d'agriculture, Haras nationaux, Conseil du Cheval, Conseil régional et général etc.

DRJSCS de Picardie / Christèle Wagner / Janvier 2010

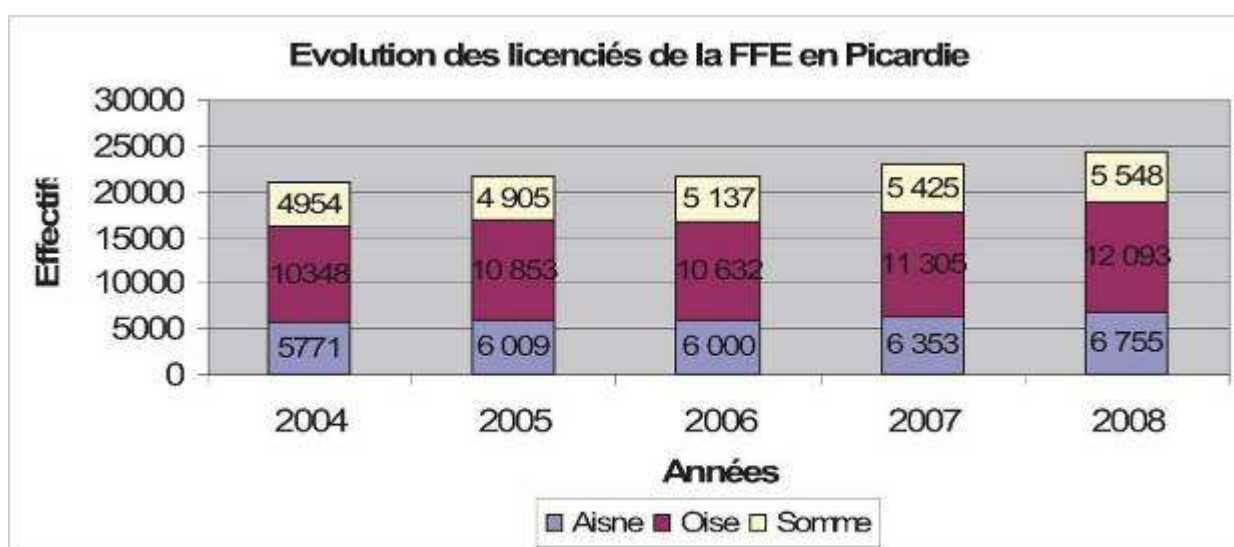
2.2.2 Les cavaliers licenciés : évolution et caractéristiques

Le nombre de licences n'est pas le seul indicateur de la pratique, puisque beaucoup de groupes de scolaires, centre de loisirs ou handicapés montent sans prendre de licence. Il permet cependant de connaître les caractéristiques des pratiquants.

Ces licenciés sont en constante progression (+7,9%), malgré la crise économique. La proportion de femmes s'accroît également chaque année : 78% en 2009, les garçons préférant le football, le judo etc.



Cette progression concerne les trois départements : l'Oise recense à elle seule la moitié des licenciés, l'Aisne devance ensuite légèrement la Somme. Cependant, on ne peut savoir s'il s'agit réellement de nouveaux pratiquants ou de pratiquants qui désormais prennent une licence fédérale.



Remarque : l'équitation en Picardie, est le troisième sport en nombre de licences¹⁸ en 2008, après le football (76 000) et le tennis (27 000).

L'Oise est le département qui compte le plus de licence dans les autres sports également.

« Toutes fédérations confondues, hormis le sport scolaire (USEP et UNSS en primaire et collège)

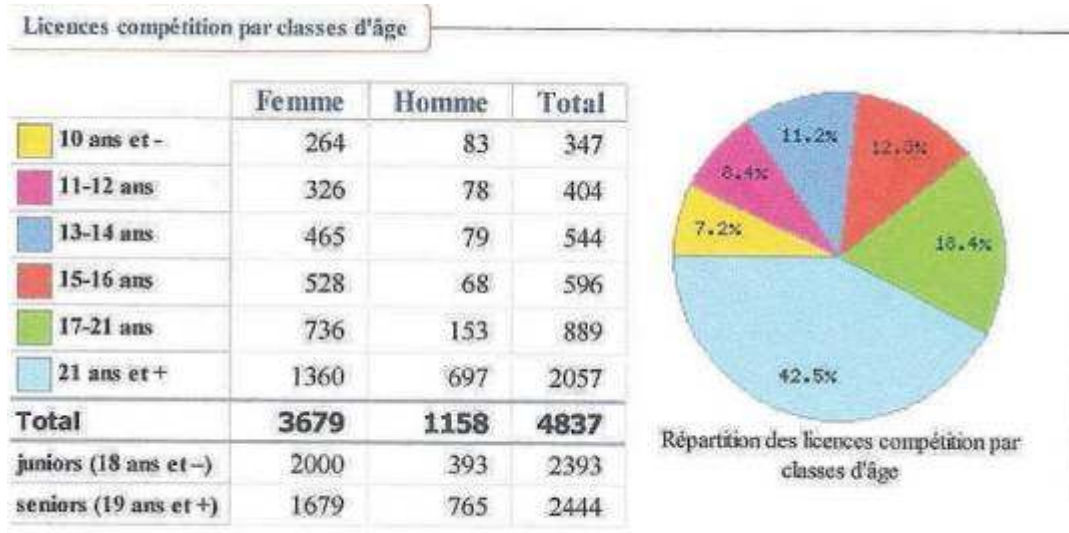
Evolution des licences: les licenciés « poney », essentiellement des jeunes de moins de 18 ans, ont beaucoup augmenté ces dernières années ; les licenciés « cheval », repartent à la hausse, après une période assez stable, tandis que ceux du tourisme diminuent légèrement après une évolution marquée, et ce probablement en raison d'incertitudes fédérales qui devraient s'estomper. La répartition actuelle (poney/cheval /tourisme) est très semblable à la moyenne française. **Structuration par âge :** les licenciés sont jeunes : en 2009, 44% a 12 ans et moins, tandis que 28% a plus de 21 ans. Les enfants pratiquent de plus en plus tôt : baby à partir de 3 ans, quelques fois moins. Plus précisément, un tiers des licenciés a 10 ans et moins. **Les filles de 6 à 10 ans constituent donc les principaux publics.**

Statistiques 2009 — Région PICARDIE



Source : FFE, site Internet, janvier 2010

En revanche, l'âge augmente chez les licenciés compétition (toutes catégories confondues), où les plus de 21 ans sont majoritaires. On les retrouve essentiellement dans les concours amateurs et professionnels. Dans les concours clubs, la moitié des licenciés a moins de 16 ans, l'autre moitié a plus.



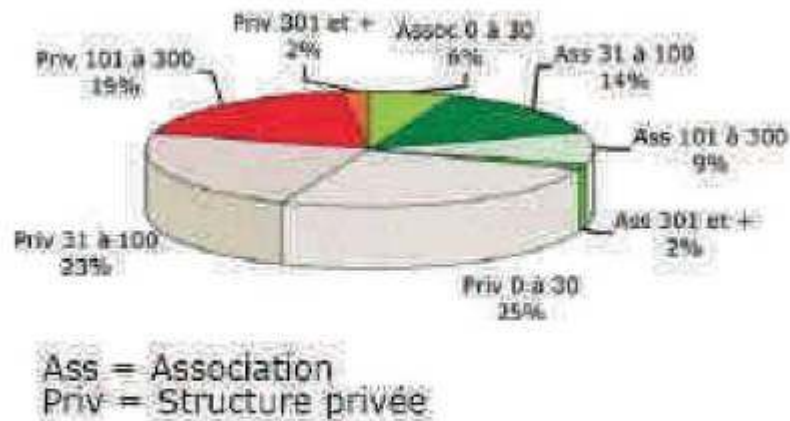
Source : FFE, site Internet, janvier 2010

En Picardie, la moyenne de licenciés par club est de 85, comme au niveau national¹⁹. En Ile de France, les clubs ont en moyenne 145 licenciés, d'où des fonctionnements et des emplois assez différents. A titre de comparaison, le Nord Pas de Calais possède aussi de gros clubs, (105 licenciés en moyenne), car la population est dense, alors que la Haute Normandie et la Champagne- Ardennes se situent respectivement à 90 et 87, donc plus semblables à la Picardie.

¹⁹ Source Annuaire Ecus 2009 des Haras Nationaux

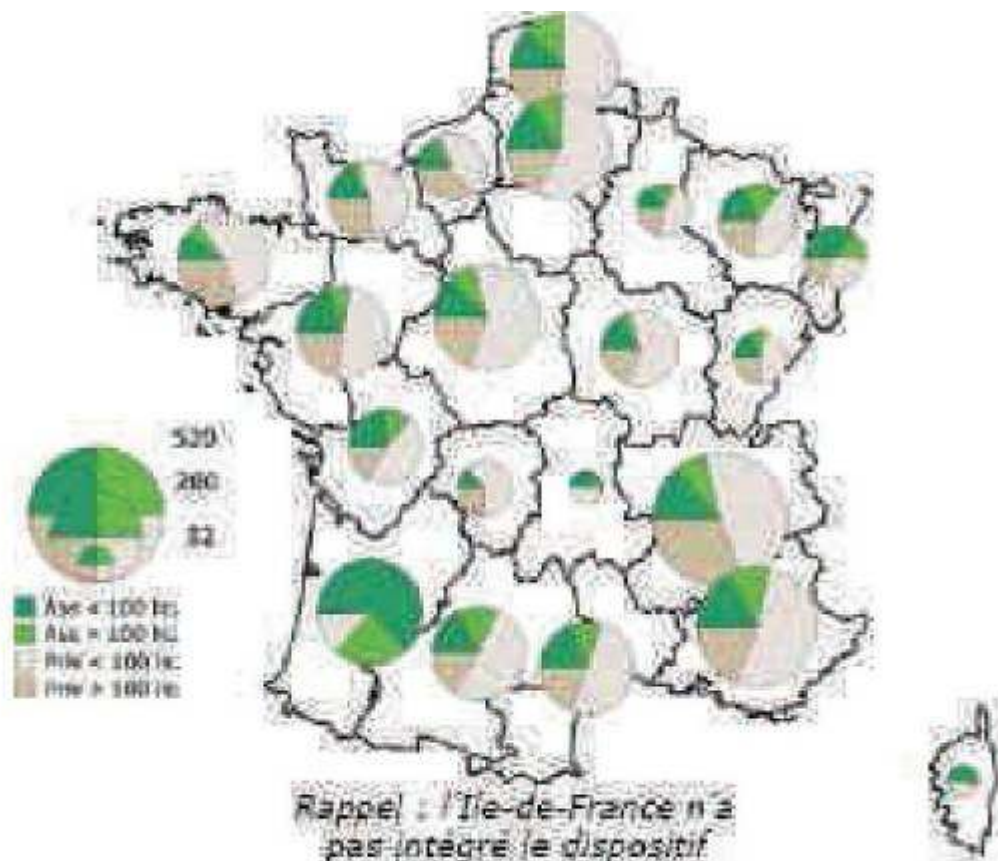
D'après une enquête de la Fédération Nationale des Conseils des Chevaux sur les caractéristiques socio économiques des entreprises de la filière équine, la répartition par statut et effectifs de licence est la suivante :

- 7 établissements sur 10 sont privés
- 7 établissements sur 10 sont de taille modeste
- La moitié des établissements équestres seraient privés et posséderaient moins de 100 licences.
- Les associations sont plutôt de plus grandes dimensions : 2 sur 3 ont plus de 100 licenciés



Source : Réseau Economique de la Filière Equine, caractéristiques socio économique des entreprises : Les observatoires régionaux, 2009

En Picardie, les 3/4 des structures sont privées et plus de la moitié a moins de 100 licences, alors, alors que l'Aquitaine par exemple possède beaucoup plus d'associations. Les associations qui demeurent en Picardie ont le plus souvent moins de 100 licences mais quelques une sont importantes :

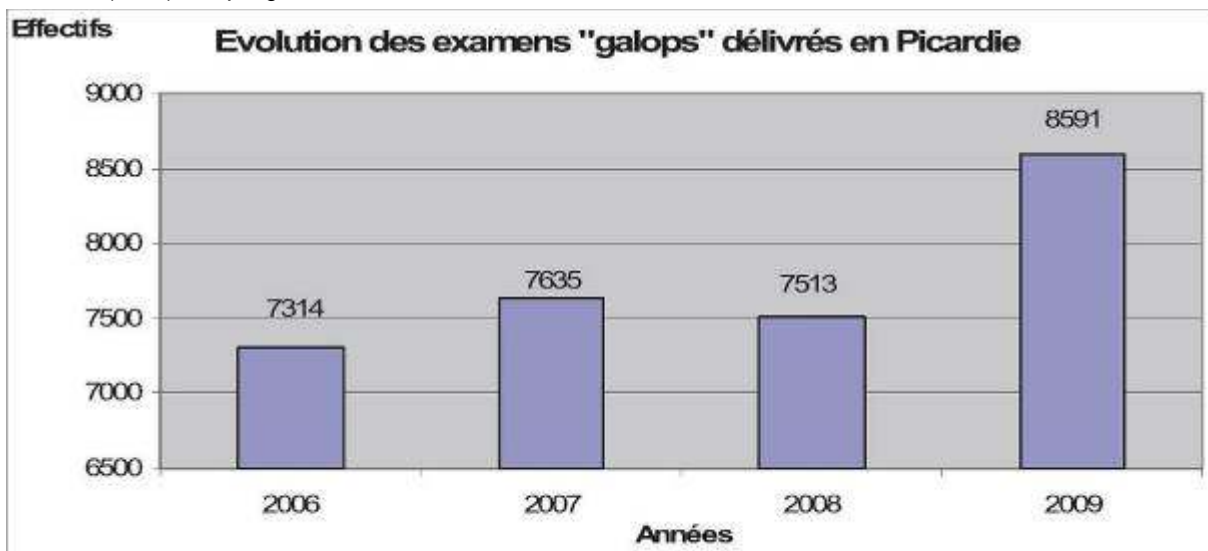


Source : Réseau Economique de la Filière Equine, caractéristiques socio économique des entreprises, id. :

2.2.3 Fidélisation et progression technique des licenciés

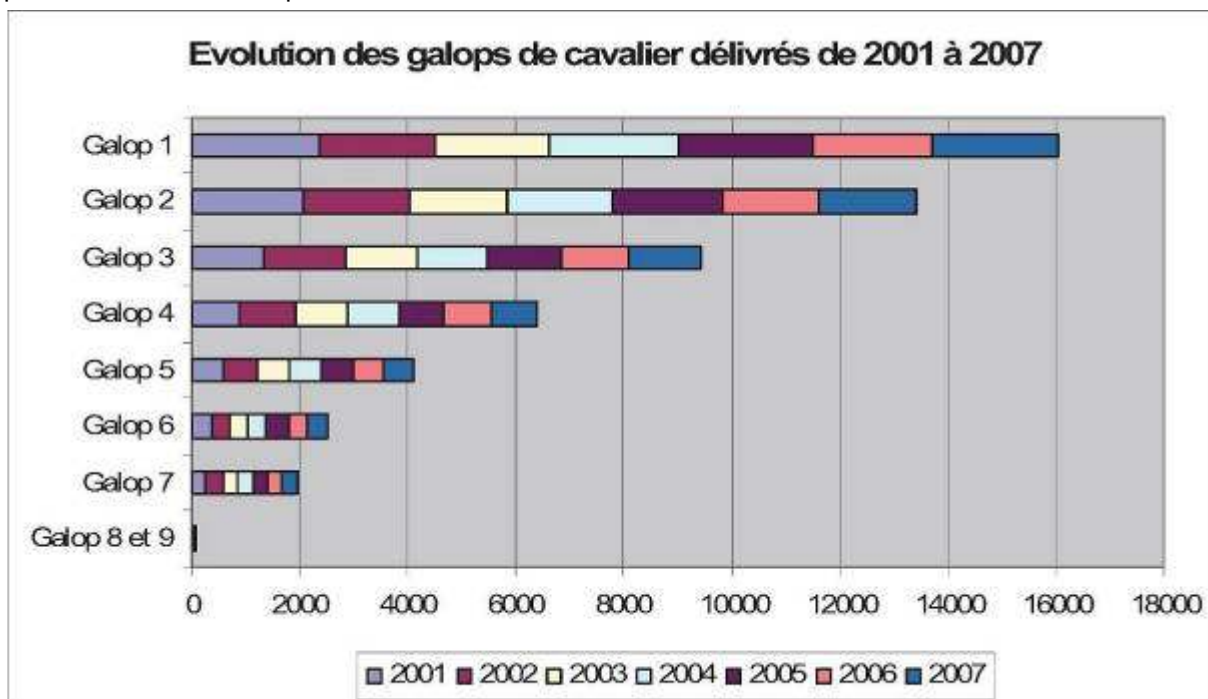
Progression et fidélisation des licenciés : **en Picardie, le taux de progression des licences de 2007 à 2008 est plutôt faible : 5,7%**, (troisième tiers des régions françaises). **En revanche, la fidélisation des cavaliers est plutôt bonne car 60% des licenciés 2007 ont renouvelé leur licence en 2008.** Cependant, parmi les nouveaux licenciés de 2007 à peine 48% ont repris une licence en 2008, ce qui devrait préoccuper les clubs.

L'analyse des examens délivrés est intéressante car elle est un bon indicateur de la pratique encadrée, par des animateurs et enseignants. 8 600 « galops » ont été délivrés en 2009, c'est 1 000 de plus que l'année précédente (14%). La progression est constante.



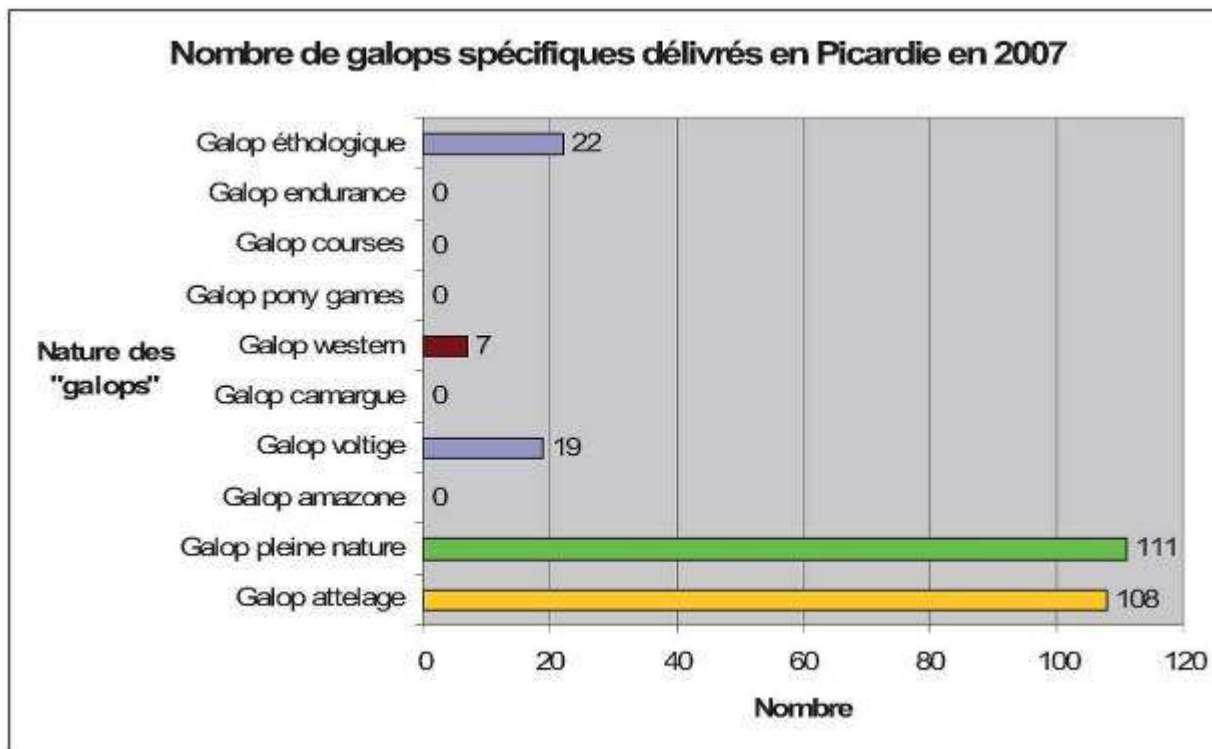
Source : FFE, site Internet, janvier 2010

Le nombre de « galops » délivrés en Picardie (supérieur à 8000 pour les trois premiers), descend nettement en fonction de leur difficulté. Ceci est sans doute lié à l'abandon d'un certain nombre de nouveaux pratiquants dans les premières années et montre la difficulté de progression des cavaliers liée à celle de la fidélisation. L'essentiel de l'activité des moniteurs réside dans l'initiation des cavaliers et la fidélisation des cavaliers, en leur proposant des activités adaptées et variées.

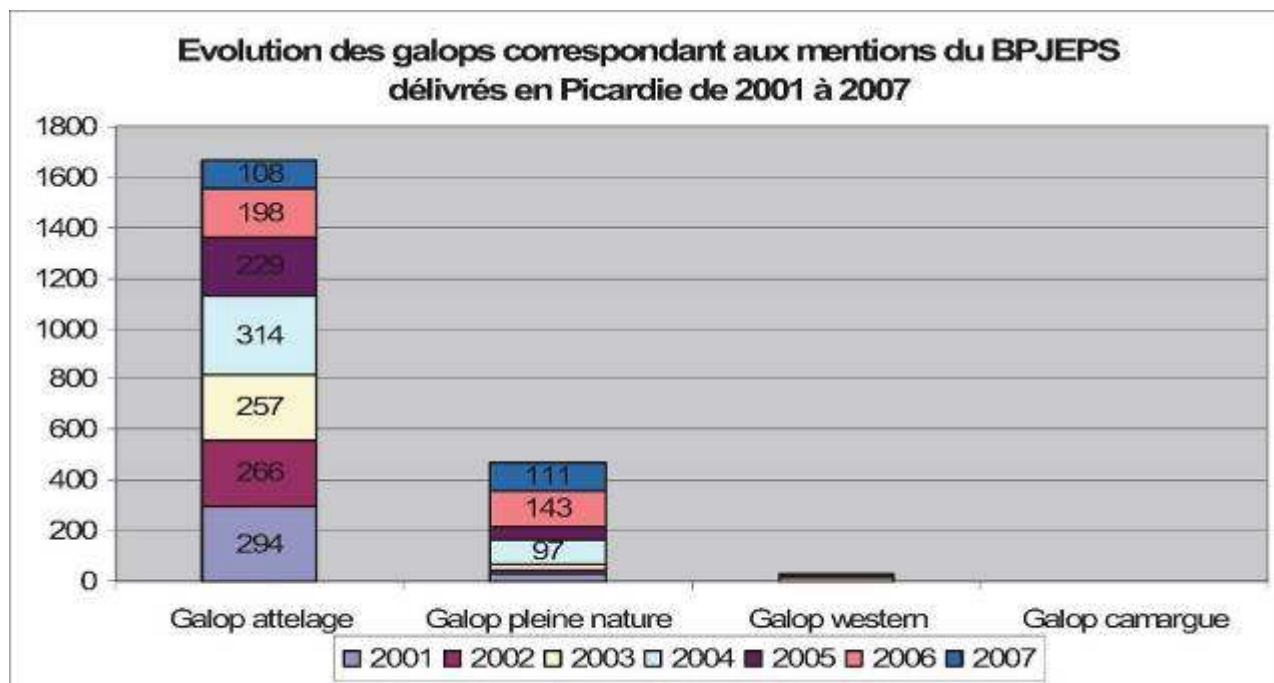


Source FFE, REF le mensuel officiel de la FFE, janvier 2006 et novembre 2007

La fédération a créé des galops spécifiques liées à certaines activités, comme l'attelage, la voltige, la pleine nature, l'éthologie, le western et équitation Camargue, l'endurance, les couses, les pony-games. Certains niveaux sont exigés pour accéder aux différentes catégories de compétition.



Source FFE, REF le mensuel officiel de la FFE, janvier 2006



Source FFE, REF le mensuel officiel de la FFE, novembre 2007

Remarque : les galops western et Camargue n'ont été créés qu'en 2003 : leur mise en oeuvre en Picardie demeure marginale pour le western et inexistante pour l'équitation Camargue actuellement. Les galops de pleine nature sont progressivement montés en puissance. En revanche, le nombre de galops d'attelage délivrés en Picardie révèle une certaine activité mais stagne ensuite en 2006 et 2007. Cela est peut être lié à des exigences de règlement de concours, les personnes concernées ayant maintenant acquis le niveau demandé.